

À propos de l'orthographe utilisée en Algérie

Par Ramdane ACHAB
Editeur- Paris/Alger

Résumé.– Seront abordés ci-dessous : la particule « ad / a » de l'aoriste ; l'état d'annexion des nominaux en « i » ; le trait d'union ; les excès et les erreurs de la « reconstruction », la particule « ara » de l'aoriste, etc. Pour la plupart de ces points, des tableaux permettront de mettre en parallèle et de comparer les règles MEN/GSD avec la pratique de Mammeri et les recommandations de l'Inalco. Nous donnerons aussi, sur certaines questions, le point de vue de Lionel Galand.

▲ Voir : Ramdane Achab : *L'aménagement du lexique berbère de 1945 à nos jours*. Préface de Salem Chaker. Editions Achab, Tizi-Ouzou, Algérie, 2014. 350 pages. Pages 47 à 53.

Le choix de l'orthographe utilisée dans les manuels scolaires a été fait par le Ministère de l'Éducation nationale (MEN), et confirmé par le Groupe Spécialisé de Discipline (GSD). Cette orthographe, qui sera notée ci-dessous MEN/GSD, reprend la plupart des recommandations de l'Inalco (1996 et 1998), mais s'en écarte sur un certain nombre de choix qui nous semblent faire problème et qui seront abordés ici.

La même orthographe est utilisée par le HCA dans ses publications. Les règles sont énoncées dans les *Recommandations* du colloque⁴³ organisé à Boumerdès en septembre 2010. Signalons que ces *Recommandations* n'ont pas tenu compte de la diversité des analyses et des pratiques qui existent par ailleurs, ni même de certains points de vue critiques, comme celui de Naït-Zerrad, qui ont été exprimés à l'occasion de la rencontre⁴⁴.

A ces règles s'ajoutent un certain nombre de pratiques de la part de certains auteurs et de correcteurs, autant dire un certain nombre de modes, qui se répandent rapidement, comme la suppression de la particule « ara » de l'aoriste et son remplacement par « ad ».

Seront donc abordés ci-dessous : la particule « ad / a » de l'aoriste ; l'état d'annexion des nominaux en « i » ; le trait d'union ; les excès et les erreurs de la « reconstruction », la particule « ara » de

⁴³ *La standardisation de l'écriture amazighe*. Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010. Haut Commissariat à l'Amazighité, 2011. Notamment pages 183 à 198.

⁴⁴ Pages 71-92.

l'aoriste, etc. Pour la plupart de ces points, des tableaux permettront de mettre en parallèle et de comparer les règles MEN/GSD avec la pratique de Mammeri et les recommandations de l'Inalco. Nous donnerons aussi, sur certaines questions, le point de vue de Lionel Galand.

1. La particule « ad / a » de l'aoriste

Les deux formes « ad » et « a » sont en distribution complémentaire : on utilise l'une ou l'autre selon les contextes :

ad sweγ / a nsew

Dans l'orthographe MEN/GSD, la forme « a » est systématiquement ignorée et écartée ; c'est la forme « ad » qui est utilisée dans toutes les situations, y compris lorsque c'est la forme « a » qui est normalement requise :

ad t-awiγ ; ad k-iniy (ou ad ak-iniy) ; ad d-yas ; ad k-t-fkeγ (ou ad ak-t-fkeγ) ; ad k-t-id-awiγ (ou ad ak-t-id-awiγ).

Si l'on met en parallèle la pratique de Mammeri, les recommandations de l'Inalco et les choix MEN/GSD, cela donne le tableau suivant :

Mammeri	Inalco	MEN/GSD
a nsew	a nsew	ad nsew
a t-awiy	a t-awiy	ad t-awiy
a k-iniy	a k-iniy	ad k-iniy
ad ak-iniy	ad ak-iniy	ad ak-iniy
ad d-yas	ad d-yas	ad d-yas
a k-t-fkey	a k-t-fkey	ad k-t-fkey
ad ak-t-fkey	ad ak-t-fkey	ad ak-t-fkey
a k-t-id-awiy	a k-t-id-awiy	ad k-t-id-awiy
ad ak-t-id-awiy	ad ak-t-id-awiy	ad ak-t-id-awiy

La suppression de la forme “a” de la particule de l’aoriste et son remplacement systématique par « ad » ne sont pas conformes à l’analyse linguistique.

Galand écrit à ce sujet⁴⁵ :

Je crois qu’il faut considérer « a » et « ad » comme les variantes d’une même particule, qui sont, pour employer le terme technique, en « distribution complémentaire ». Historiquement il s’agit certainement du même élément « a ». Il existe en berbère d’autres particules de l’aoriste, employées dans des constructions et dans des parlers déterminés, comme « ara » en kabyle ou « za » en touareg méridional.

⁴⁵ Message privé, 2012. Voir également son ouvrage *Regards sur le berbère*.

2. L'état d'annexion des nominaux en « i »

Prenons comme exemples les énoncés suivants :

Notation Mammeri	Notation Inalco	Notation MEN/GSD
yufeg yizi	yufeg yizi	yufeg yizi
ffɣen yergazen	ffɣen yergazen	ffɣen yirgazen
yuzzel izimer	yuzzel izimer	yuzzel yizimer

Dans le premier cas (*izi yufeg / yufeg yizi*), nous avons un nominal (*izi*) à voyelle constante (*i*). Cette voyelle est maintenue à l'état d'annexion (*yizi*). Dans le second cas, le nominal (*irgazen*) n'est pas à voyelle constante. La voyelle (*i*) chute à l'état d'annexion qui reçoit la marque de la semi-voyelle (*y*), ce qui donne (*yergazen*) et non pas (*yirgazen*) qui non seulement n'est pas conforme à l'analyse linguistique, mais n'est pas du tout euphonique et demande au contraire un effort articulatoire supplémentaire. Concernant « izimer », voir ci-dessous les explications de Galand.

Par conséquent, les notations de Mammeri et de l'Inalco sont conformes à l'analyse linguistique, celle du MEN/GSD ne l'est pas⁴⁶.

⁴⁶ Voir également la communication de Moussa Imarazene : *Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ?* In *Tamazight dans le système éducatif algérien. Problématique d'aménagement*. Publication du CNPLET. Alger : ENAG Editions. 2010, pages 121-132.

Galand écrit sur cette question (EL désigne l'état libre, et EA l'état d'annexion) :

Il faut distinguer :

A) les nominaux à voyelle « constante » et B) les nominaux à voyelle « non constante ».

A) *iləm* « vide », EA *yiləm*, venu de **wiləm* par assimilation du *w* à la voyelle.

Comparer les noms en *a-* : *ass* « jour », EA *wass*. Tous les noms en *u-* sont à voyelle constante, d'où leur EA en *wu-*.

B) *izimər* « agneau », EA *izimər*, donc sans changement de forme apparent (c'est aussi le cas de la plupart des pluriels en *i-*).

Il peut sembler curieux de dire que ce nom est à voyelle non constante, alors que dans les deux états on a la même initiale *i-*. C'est qu'en réalité la voyelle *i* de l'état libre est bien tombée et le nom a reçu un préfixe, *w* devenu *y*, réalisé *i*. La voyelle *i-* n'a donc pas la même origine dans l'EA que dans l'EL.

La même chose s'est produite pour les nominaux en *a-* à voyelle non constante, mais l'opposition phonétique est plus facilement perçue : on a bien *argaz*, EA *wərgaz* (*urgaz* en *chleuh*).

Le féminin, quand il existe, permet un bon test : on a EL *tiləmt*, EA *tiləmt* (voyelle *i* constante !), mais EL *tizimərt*, EA *tzimərt* (chute de la voyelle *i* non constante).

3. L'usage du trait d'union

L'usage du trait d'union nous semble excessif. Il faudrait probablement envisager une simplification des règles actuelles, dans le sens d'un allègement, comme le faisait déjà Mammeri en son temps. Certains auteurs comme Ramdane At Mansour plaident en faveur de la suppression pure et simple du trait d'union⁴⁷.

Le point de vue de Galand sur la question :

J'avais envisagé le principe suivant, dans le cas d'un voisinage immédiat entre deux éléments, l'un de classe A, l'autre de classe B :

1) A peut aussi apparaître sans B, et B sans A : simple espace blanc. Exemple : walay argaz.

2) A peut apparaître seul, mais B ne peut pas apparaître sans A (ou bien l'inverse) : trait d'union. Ex. : walay-t : le verbe peut s'employer sans le pronom affixe, mais le pronom doit s'appuyer sur un verbe.

3) A ne peut pas apparaître sans B, ni B sans A : soudure des deux mots. Ex. : babas : le nom de parenté exige un pronom complément, et le pronom, de son côté, doit s'appuyer sur le nom (à la 1ère personne, on posera le pronom « zéro » : baba).

Ces principes peuvent guider dans certains cas, mais il est difficile de les appliquer systématiquement, parce qu'on aboutit à un abus des traits d'union. Par exemple yuy-as-t-id me paraît acceptable et a l'avantage de montrer le « mot phonétique ». Je mettrais un trait d'union dans axxam-is, parce

⁴⁷ Ramdane At Mansour : *Pour la transcription simple, unifiée, de tamazight*. <http://www.ayamun.com/Mai2011.htm>.

que « is » est très court, mais cela ne me paraît pas très utile dans axxam nnsen, axxam-nni nnsen. Question d'appréciation personnelle, qui peut causer une certaine incohérence.

J'applique le même principe pour les prépositions suivies d'un pronom : fellas, γurs.

4. La particule « ara » de l'aoriste

Aux erreurs, au regard de l'analyse linguistique, et autres excès de l'orthographe MEN/GSD, s'ajoutent sous la plume de certains auteurs un certain nombre de pratiques qui tendent à se généraliser, comme la suppression pure et simple de la particule « ara » de l'aoriste, et son remplacement par « ad ». Quelques exemples sous forme de tableau : la 1ère colonne présente l'usage traditionnel conforme à l'analyse linguistique, la 2ème colonne présente l'usage erroné correspondant.

Usage traditionnel, conforme	Usage erroné (suppression de « ara »)
win ara waliy win ara yeččen win ara t-yawin asmi ara d-asey mačči di tmurt ara qqimey etc.	win ad waliy win ad yeččen win ad t-yawin asmi ad d-asey mačči di tmurt ad qqimey etc.

D'où vient cette dérive, cette mutation de la particule « ara » de l'aoriste en « ad » ? Souvent, la particule « ara » est réalisée en un « a » allongé : win ara t-yawin / win aa t-yawin. Par abrègement, par économie de langage, ce « aa » allongé est lui-même réalisé en un « a » bref : win aa t-yawin / win a t-yawin. Ce « a » bref subit alors le même traitement que celui qui lui est infligé dans le couple « ad / a » signalé plus haut, c'est-à-dire sa suppression pure et simple et son remplacement systématique par « ad », systématique et illégitime car non conforme à l'analyse linguistique.

Galand considère que la suppression de « ara » *est une véritable mutilation de la langue* :

Sur l'origine de ce « ara », je vous renvoie à mon livre *Regards sur le berbère*, p. 268 (...). Dans la pratique, et quelle que soit l'histoire de « ara », l'usage actuel qui consiste à écrire simplement « ara » est le meilleur ; si l'on veut nuancer, on pourrait signaler la prononciation « aa » à l'occasion.

Je condamne formellement le remplacement de « ara » par « ad ». C'est une véritable mutilation de la langue, encore pire que la fixation systématique de l'état d'annexion des noms en « i ». Cela aboutit à donner à « ad » une fonction qui ne s'accorde pas du tout avec celles qu'il remplit normalement.

5. Quelques autres points

Quelques autres exemples d'erreurs de segmentation : « asmi » que de nombreux auteurs segmentent, de façon illégitime, en « ass » et « mi » ; de reconstructions et de décompositions excessives comme

dans « a-t-an » que la notation usuelle a toujours noté « atan ».

Faudrait-il, à suivre la même logique, écrire « ult-ma » au lieu de « weltma », « g-ma » au lieu de « gma », « at-ma-ten » au lieu de « atmaten », « ta-ger-sif-t » au lieu de « tagersift », par abus de technicité, de « science », de « diachronie », de « reconstruction », de « étymologie », de systématisation, de normalisation au forceps, de désoralisation ? S'il faut « reconstruire », où sont les limites de la reconstruction, qui fixe les limites ? Ne faudrait-il pas tenir compte aussi du simple bon sens, du sentiment linguistique commun, des aspects pratiques de la notation usuelle, de sa commodité, de sa fluidité, de son esthétique ? Ne faudrait-il pas chercher également à éviter une trop grande atomisation de la notation, en effectuant certains regroupements ? Ne faudrait-il pas, enfin, tenir compte également du temps, celui de l'expérimentation, de la décantation, de l'évaluation ?

L'orthographe usuelle, qui ne doit pas être confondue avec la notation à usage scientifique, doit résulter d'un compromis entre l'analyse linguistique et des considérations d'ordre pratique. Elle doit également s'inscrire dans la continuité des usages dominants. Salem Chaker⁴⁸ écrit sur ces questions :

⁴⁸ Salem Chaker :

La codification graphique du berbère : état des lieux et enjeux. In : *La standardisation de l'écriture amazighe.* Boumerdes du 20 au 23 septembre 2010. Haut Commissariat à l'Amazighité, 2011. Pages 53-70.

... en l'état actuel des choses, on recommandera le réalisme, l'expérimentation et, surtout, la nécessité d'inscrire l'action de codification dans la durée. « Normaliser », sélectionner, privilégier telle forme sur telle autre, on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Mais la modération et la prudence paraissent indispensables. Il faut que les aménageurs berbérissants trouvent la voie médiane entre l'attitude ultra-normalisatrice, qui couperait la langue standard des usages réels, et la théorie du « laisser écrire », qui ramènerait la pratique de l'écrit au niveau des premières notations spontanées phonétiques et qui aurait pour effet certain de bloquer le développement du berbère et la consolidation de son statut.

Il est souhaitable que les berbérissants, enseignants et étudiants, les auteurs, les parents d'élèves, les institutions publiques et notamment les universités, le Ministère de l'éducation, le HCA et le CNPLET rouvrent le débat sur l'orthographe, afin de corriger les erreurs signalées ci-dessus et de revenir à une norme qui soit respectueuse de l'analyse linguistique, pratique, et qui ne s'écarte pas de façon excessive des réalisations concrètes de la langue. Les recommandations de l'Inalco nous semblent réaliser un tel compromis, même s'il est toujours possible de leur apporter un certain nombre d'améliorations.